

Concours de Land'art

15 septembre - 15 novembre 2022

Tous les CPN le savent, la nature est magnifiquement inspirante.

Et si, en ce début d'automne, vous apportiez votre pierre à l'édifice en créant une œuvre d'art ?

Glanez au milieu des haies et des forêts de quoi réveiller votre fibre artistique et amusez-vous !



Concours de Land'art

Concours CPN

Qu'est ce que le Land'art ?

Ce courant d'art contemporain utilise la nature comme source d'inspiration mais aussi comme matière. C'est à partir de bois, feuilles, terres, lianes ou pierres que vont naître des tableaux ou des sculptures ! Ces créations sont éphémères car soumises aux bon vouloir des éléments. Tout ce qui a été prélevé retourne donc à la terre !

*Faites vous plaisir ! Qu'il s'agisse de vannerie buissonnière, de dessins dans le sable ou la boue, de guirlande de feuilles ou de mandalas naturels, l'essentiel est de jouer et de créer avec les éléments !
Laissez libre cours à votre créativité, dans le respect de la nature évidemment !*



Concours de Land'art

Concours CPN

Comment participer ?

1. Remplissez la fiche d'inscription disponible sur www.fcpn.org.
2. Prenez une photo ou une vidéo de votre œuvre et envoyez l'ensemble à e.christiaen@fcpn.org (vous pouvez ajouter des petites explications si vous le souhaitez !).
3. Nous vous ferons connaître les résultats le 30 novembre 2022.

Qui dit concours, dit cadeaux à gagner ! Des outils CPN récompenseront les œuvres sélectionnées par notre jury.

Et pour chaque participant, un lot de consolation sera envoyé !



Haie 'n ton arbre !
50 ans
CPN
Connaître & Protéger la Nature

Concours de Land'art

Concours CPN

Règlement du concours

- Le concours se déroulera du 15 septembre au 15 novembre 2022 inclus. Les résultats seront communiqués à partir du 30 novembre 2022
- Le concours est ouvert à tous. Si le participant est mineur, les coordonnées d'un référent majeur devront être renseignées.
- Chaque participant au concours se verra remettre un lot de consolation, indifféremment de sa position dans le palmarès établi par notre jury.
- Chaque participant devra renseigner obligatoirement une adresse postale ET une adresse mail valide. Si une de ces informations ne nous est pas communiquée, la FCPN ne garantit pas l'envoi du lot de consolation ou du prix.

